



1-Critères d'admission

- A) Être une personne handicapée, c'est-à-dire « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes ».
- B) Avoir, sur le plan de la mobilité, des limitations justifiant l'utilisation d'un service de transport adapté.

<u>Par conséquent, toute limitation temporaire (exemple : jambe fracturée) ne peut faire l'objet d'une demande d'admission.</u>

Vous pouvez consulter la *Politique d'admissibilité au transport adapté* sur le site Internet du ministère des Transports au www.mtq.gouv.qc.ca sous la rubrique Personnes ayant des incapacités.

2-Procédure

Partie 1 : à remplir par le demandeur.

Partie 2 : à remplir par un professionnel du réseau de la santé ou du réseau scolaire selon le type de diagnostic du demandeur. À titre indicatif, consultez le tableau ci-dessous pour vous aider.

TYPES DE DIAGNOSTIC

Motrice ou organique, pour les personnes en fauteuil de façon permanente :

ergothérapeute, physiothérapeute ou thérapeute en réadaptation physique.

Pulmonaire, cardiaque, Parkinson, Alzheimer, Thérapie Cognitivo-Comportementale (T.C.C.) ou autre:

spécialiste, ergothérapeute, physiothérapeute.

Dans tous les autres cas :

ergothérapeute, physiothérapeute, ou thérapeute en réadaptation physique.

Déficience intellectuelle / T.S.A.: éducateur spécialisé, enseignant en adaptation scolaire, psychoéducateur, travailleur social.

Déficience visuelle : optométriste, spécialiste en orientation et mobilité, intervenants en réadaptation pour déficience visuelle.

Déficience du psychisme : ergothérapeute, toute personne œuvrant dans le domaine de la déficience du psychisme.

Envoyez votre Formulaire au ta@stsv.ca
Une preuve d'âge est exigée pour le
traitement du dossier

A	ـ اـ	! a ! va al wa	A	al a .aa a .a al a	ı
Assurez-vous	ae	joinare	a votre	aemanae	١

_		1 - 1			_ :	
	Formu	ıaıra	remni	ΙОΤ	einn	10

☐ Preuve d'âge₁ (photocopie de la carte d'assurance maladie ou du certificat de naissance)